



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

Un an Fr. 8.—
ABONNEMENTS Six mois » 4.—
Trois mois » 2.—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.
Devis gratuits sur demande.

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :

Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
E boulevard de la Gare

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix

— Excellents vins —

— Bière de la Brasserie Ulrich —

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS

Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES

Chaux-de-Fonds

Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies pour H. mmes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **AU GAGNE PETIT** Soieries

6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6

Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
et spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

JULES VERTHIER RUE NEUVE 10

Grand choix de

Chapellerie en tous genres. — Toujours grand

assortiment de Cravates.

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville

Boucherie — Charcuterie

Magasins du Printemps, J.-H. Matile

Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway

Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Brasserie de la Comète Ulrich Frères

BIÈRE, façon

MUNICH PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI

Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Restaurant populaire anti-alcoolique

Serre 16

Serre 16

Restauration à toute heure. Prix sans concurrence. — Lundi matin gâteau au fromage. Samedi soir, tripes. — Bière. Cidres. Vins de 30 à 80 centimes. — Billard.

MEMENTO

Cercle ouvrier : Comité tous les mardis.
Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis,
à 8 1/2 h.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi
soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche
de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchan-
dis chaque samedi, de 1 à 10 heures du
soir, au Cercle ouvrier.

L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,
au local, Chapelle 5.

Section littéraire l'Amitié. — Répétition le
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-
pelle 5.

La Cagnotte, groupe d'épargne. — Per-
ception tous les samedis dès 8 h. à 10 h. du
soir, au local, Ronde 26.

Le Cygne, groupe d'épargne. Encaissement
chaque samedi de 8 heures à 10 heures
du soir au Cercle ouvrier.

Club du Cazin. — Tous les dimanches de 11
heures du matin à midi, réunion des
joueurs à la Brasserie du Globe, Serre 45.

Monteurs de boîtes. — Réunion du bureau
central et du comité local tous les jeudis à
8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.

AVIS A NOS ABONNÉS

Les abonnés qui payent le 2^{me} semestre à
présentation de la quittance d'abonnement
ont droit à l'une ou l'autre des primes :

**Le Guide pratique de l'Industriel, de
l'Ouvrier et de l'Artisan.**

Poignée de Riens.

Cette prime leur sera délivrée moyennant
présentation de leur quittance à notre bureau.

L'ADMINISTRATION.

L'Actualité

A chacun le sien

Tandis que le Conseil d'Etat garde de
Conrart le silence prudent, les journaux
continuent à s'occuper de l'affaire du Dr
Favre.

C'est tout d'abord *La Suisse*, qui a un
correspondant de Neuchâtel aimant à four-
rer ses doigts dans tous les nez, qui garde,
de son enfance, une prédilection pour les
boulettes et qui affecte d'être bien ren-
seigné, sans doute parce qu'il gîte aux
alentours du Château dont il connaît tout
au moins les escaliers de service.

Cet incorrigible bavard se mêle de don-
ner des leçons à chacun, de distribuer le
blâme indistinctement aux socialistes et
au Conseil d'Etat, de dire son fait à tout le
monde, avec l'autorité que pourrait avoir
une pie jacassant sur son perchoir.

Rien à retenir de son article si ce n'est
le potin d'après lequel le Conseil d'Etat
dans sa majorité était disposé à se rendre
aux vœux des pétitionnaires (M. Max-E.
Porret appelle cela baisser pavillon) et que
« M. le Dr Pettavel a dû poser la question
de cabinet pour que le gouvernement en
revienne à des idées plus saines ».

Et le bonhomme d'ajouter :

« S'il en est ainsi, nous le félicitons de son
énergie et de son courage, la politique de
compromis et de marchandages à l'infini
n'a jamais été pour nous l'idéal du gouver-
nement. »

Tant que les marchandages n'ont lieu
qu'entre radicaux et conservateurs, cela va

bien. Qu'il s'agisse de faire passer M. Ca-
lame Colin au Conseil national, M. Edouard
Droz au Conseil d'Etat ou de maintenir M.
Bolle au siège de la justice de paix, alors
vivent les compromis ! On ne parle plus
que de concessions mutuelles, d'entente né-
cessaire.

Mais dès qu'il s'agit de rendre justice à
un socialiste, aussitôt cette politique mer-
cantile dégoûte les honnêtes gens à la fa-
çon de M. Max-E. Porret, qui ne veulent
plus tenir la chandelle.

Le correspondant de la *Suisse* a oublié
qu'il ne fallait pas parler de corde dans la
maison d'un pendu. Toute la politique des
conservateurs neuchâtelois n'a été depuis
plusieurs années qu'un marchandage sans
vergogne. C'est ainsi que si les conserva-
teurs ont un représentant au Conseil d'Etat
en la personne de M. Edouard Droz, ils le
doivent au plus vil des trafics, puisqu'ils
ont, au mépris de toute dignité, sacrifié
leur candidat pour avoir au sein du Con-
seil d'Etat un membre de leur couleur.

Voilà ce que nombre de citoyens n'ou-
blient pas et ce que le folliculaire Porret
fait ressortir avec éclat quand il traite de la
politique de marchandage et des compro-
mis.

Si le Dr Favre et les socialistes se mon-
traient aussi complaisants que les conser-
vateurs, toujours disposés à se jeter à plat
ventre devant les radicaux et à lécher les
bottes du gouvernement, il y a belle lune
que l'affaire aurait été résolue.

Mais la posture d'agenouillés n'est pas
celle qui leur convient. Ils veulent pouvoir
redresser la tête, marcher le front haut et
s'écrier au besoin :

— Tout est perdu, fors l'honneur !

* * *

Nous n'avons heureusement pas les fa-
çons d'agir de nos adversaires, de ceux qui
se glorifient d'être les cœurs purs et les es-
prits droits. Veut-on un nouvel exemple de
la générosité de leur âme et de la droiture
de leurs intentions ? La *Suisse libérale*, la
Feuille d'avis de Neuchâtel et le *National* ont
publié avec empressement un entrefilet,
traduit de la *Berner Tagwacht*, dans lequel
le Dr G... de Berne donne son opinion au
sujet du Dr Favre. Ce petit morceau est ser-
vi au public sous le titre : « *L'opinion d'un
socialiste sur le Dr Favre.* »

C'est l'opinion d'un médecin qui pense
que la chemise est plus près de la peau
que le drap et qui fait passer l'esprit de
confraternité médicale avant celui de la
fraternité socialiste.

Nous ne voulons pas polémique avec un
camarade socialiste qui lance ses affirma-
tions tout au moins à la légère et qui n'in-
voque aucun fait précis à l'appui de ses
dires. On jugera d'ailleurs de la portée de
cet article par la seule inexactitude fla-
grante que voici :

« Le Dr Favre aurait dû être envoyé au
pénitencier comme Pfyffer et Cortazzi, si
les jurés ne l'avaient pas déclaré irrespon-
sable, c'est-dire fou. »

Cette allégation téméraire prouve, pour
le moins, que le Dr G... est mal renseigné.
Il est faux, archi-faux de prétendre que
le Dr Favre aurait été condamné. Nous l'a-
vons dit et répété cent fois. Il y avait trois
solutions : le verdict d'irresponsabilité, le
verdict d'acquiescement et le verdict de con-
damnation. Ce dernier, de l'aveu des ex-
perts et du procureur général, n'était pas
possible, la bonne foi du Dr Favre étant
hors de doute. Tous ceux qui prétendent
le contraire sont insuffisamment renseignés
ou systématiquement hostiles au Dr Favre.

Si le Dr Favre n'avait pas été déclaré ir-
responsable, il aurait été acquitté. Et c'est
ce que le Parquet ne voulait pas.

Voilà la vérité, la seule vérité.

Nous mettons au défi que qui ce soit de
faire la preuve du contraire.

Maintenant le Dr G... a-t-il quelque raison
personnelle d'en vouloir au Dr Favre. Nous
l'ignorons ; son article est empreint d'une
singulière animosité. C'est tout ce qu'il nous
plaît d'en dire.

Il nous sera permis de demander à nos
confrères pourquoi ils n'ont pas fait un ac-
cueil aussi empressé à l'article précédent de
la *Berner Tagwacht*, dans lequel M. Th. St.
écrit un compte-rendu élogieux de la confé-
rence du Dr Favre. Th. St. est un ancien
pasteur, paraît-il, c'est du moins ce que le
Dr G... nous apprend, puisqu'il qualifie l'au-
teur de ce compte-rendu « d'ancien servi-
teur de la parole divine ». Nous croyons que
sa prose était aussi digne que celle du Dr.
G... de figurer dans les colonnes de la presse
bourgeoise neuchâteloise. Il est vrai que
Th. St. n'injurie pas le Dr Favre, qu'il
constate que sa conférence a été très réussie,
que c'était un vrai soulagement d'entendre
un homme appeler les choses par leur nom
et de montrer les personnes et leurs rap-
ports sous leur véritable aspect.

Après avoir indiqué le résumé de cette
conférence, signalé l'humour et la franchise
du conférencier, reproduit quelques traits
saillants, Th. St. demande au Dr Favre de
revenir à Berne, l'automne ou l'hiver pro-
chain pour exposer devant un plus grand
public son cas et d'autres cas qu'il qualifie
de méfaits et de crimes de la psychiatrie
moderne.

Encore une fois pourquoi avoir laissé dans
l'ombre cet article ? Mais il y a plus.

L'article reproduit par les journaux neu-
châtelois a paru dans la *Berner Tagwacht*
sous les initiales Dr G. Or tous nos journaux
se sont empressés d'attribuer la paternité
de cet article au Dr Gehrig, qui serait, si
nous sommes bien informés, le Dr. Fritz
Gehrig, ancien médecin à Tramelan et ac-
tuellement premier secrétaire du médecin
en chef de l'armée.

Comment la *Suisse libérale* et le *National*
savent-ils que le Dr G... et le Dr Gehrig ne
forment qu'une même personne ! L'ont-ils
appris de la *Berner Tagwacht* ou du Dr Ge-
hrig lui-même ? Voilà tout autant de points
que nous désirons voir mettre sur les i.
Nous n'attendons pas de nos confrères neu-
châtelois une réponse ; mais notre cama-
rade socialiste la *Berner Tagwacht* nous en

donnera certainement une satisfaisante, en même temps qu'elle voudra bien reproduire tout ou partie de cet article. *Et audiat altera pars.* La partie adverse doit être entendue.

Nous ignorons qui est le Dr G..., car nous ne prenons pas — loin de là ! — pour parole d'Évangile les renseignements de nos confrères neuchâtelois. Quel qu'il soit, nous prétendons être aussi bon socialiste que lui et nous demandons à notre camarade Karl Moor, rédacteur de la *Berner Tagwacht*, de publier ce qui précède et de faire connaître à nos camarades bernois les sentiments des socialistes neuchâtelois à l'égard du Dr Favre.

Or ces sentiments se résument en ceci : « Il n'y a que des envieux et des jaloux qui puissent qualifier de fou un homme qui a eu l'honneur d'être nommé à deux reprises député au Grand Conseil par 1500 voix la première fois et par 1800 environ la seconde fois. »

Le jugement du corps électoral incrimine celui du Dr G... et de tous ses collègues. Les seuls fous sont ceux qui ne veulent pas s'incliner devant la toute-puissance du suffrage universel, notre maître à tous et qui légitiment ainsi les pires révoltes.

W. B.

La Sentinelle est en vente dans tous les kiosques de La Chaux-de-Fonds.

LE SORT DES PAYSANS

Un écrivain, M. A. de Rougemont s'occupe depuis longtemps à vulgariser l'idée que le prix du pain n'est pas en relation avec le prix du blé. Il a publié sur ce thème une série d'articles dans la *Tribune de Genève* et dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*. Si ces articles ont été vus de mauvais œil par les meuniers et par les boulangers, ils ont rencontré un accueil plutôt favorable chez les agriculteurs.

La *Feuille d'Avis* publie à l'appui de ce qui précède une lettre dont nous détachons les passages suivants :

« S'occuper de la position des paysans n'est pas une chose banale et ce qui l'est encore moins, c'est de leur parler autrement que pour leur recommander de rester dans leurs champs remplis de poésie et surtout de conseiller aux jeunes campagnardes de s'habiller de cretonne et de mi-

laine comme le faisaient leurs grand'mères ! Ce qui prouve que l'on veut une livrée pour les femmes de la campagne, tandis que les dames de la ville, — celles de ces généreux conseillers — peuvent porter soies ou mousselines, suivant leurs goûts. — il semble pourtant, qu'étant tous égaux, il ne doit pas y avoir de costume spécial pour les paysannes — cela nous reporterait trop au temps des vilains et des Seigneurs, — mais ces prêcheresses sur la simplicité qui doit régner dans les campagnes ont du bon quand même, car le paysan doit bien se convaincre qu'il n'est qu'une machine à remuer la terre et qu'il ne doit pas prétendre à figurer dans le monde comme les autres gens ! Peut-être naît-il plus bête qu'un autre ? Voilà sans doute ce qui fait que sur une centaine et plus de personnages jugés dignes de représenter au Grand Conseil notre population agricole, l'on soit obligé de recourir à n'importe quoi pourvu qu'il ne soit pas paysan. — Aussi, que faut-il faire ? puisque les paysans sont si peu intelligents, il faut bien les faire administrer par des cerveaux capables, cerveaux remarquables d'horlogers ou autres ! 1)

Si Gessler et Cie pouvaient revenir faire un petit tour chez nous, ils seraient fort satisfaits de l'état des choses. Ils riraient bien en voyant le paysan s'éreinter à faire prospérer le blé qui fera la fortune de bien des boulangers ; ordinairement dans chaque village ils deviennent gros bonnets ! Ils riraient bien davantage quand ils verraient les vigneron s'escrimer de quatre heures du matin à neuf heures du soir autour des ceps qui, si la grêle ne vient pas tout gâter, serviront d'aubaine aux encaveurs syndiqués. Le paysan, en voyant sa récolte enrichir et engraisser bien des marchands de vin aura toujours la consolation de s'accorder des privations pour repourvoir ses vignes de fumier et d'échalas neufs.

Que fait l'Etat ? Cherche-t-il à rendre prospère l'agriculture et à faire en sorte que le paysan reçoive le salaire de ses sueurs ?

— Aussi il n'y a pas à s'étonner si les jeunes gens s'en vont à la ville et préfèrent le petit gain de l'atelier au pénible travail qui sert à d'autres ?

1) Il est assez singulier que l'on vise ici surtout les horlogers, les seuls cependant qui, à La Chaux-de-Fonds, aient fait place aux paysans dans leur liste. Si le Grand Conseil neuchâtelois compte deux paysans authentiques, c'est aux socialistes qu'il le doit.

cée. Vers les dix heures, il prit congé de M. Minxit. Celui-ci le reconduisit jusqu'au bout du village, et lui fit promettre que le mariage aurait lieu dans la huitaine. Comme Benjamin se trouvait vis-à-vis du moulin de Trucy, il entendit un bruit de paroles qui venait à lui, et il crut distinguer la voix d'Arabelle et de son illustre adorateur.

Benjamin, par égard pour mademoiselle Minxit, ne voulut pas la surprendre à cette heure dans la campagne avec un mousquetaire. Il se cacha sous les rameaux d'un gros noyer, et attendit, pour continuer sa route, que les deux amants l'eussent dépassé. Il ne songeait nullement, sans doute, à dérober les petits secrets d'Arabelle ; mais le vent les lui apportait, et il fallait bien, malgré lui, qu'il en reçût la confidence.

— Je sais, disait M. de Pont-Cassé, un moyen de le faire déguerpir : je lui enverrai un cartel.

— Je le connais, répondit Arabelle, c'est un homme d'un orgueil intraitable, et, fût-il sûr d'être tué sur place, il acceptera.

— Tant mieux ; alors je vous en débarrasserai pour toujours.

— Oui, mais d'abord je ne veux pas être complice d'un meurtre ; ensuite mon père aime cet homme plus que moi peut-être qui suis sa fille unique ; je ne consentirai jamais à ce que vous tuiez le meilleur ami de mon père.

— Vous êtes charmante, Arabelle, avec vos scrupules ; j'en ai tué plus d'un pour un mot qui sonnait mal à mon oreille, et ce vilain dont l'esprit est féroce, s'est cruellement vengé de moi ; je ne voudrais pas, pour tout au monde, qu'on sût à la cour ce qui s'est dit ce soir à la table de votre père.

La Suisse socialiste

TIR FÉDÉRAL

Les chiffres suivants donneront une idée de la fréquentation du tir, avant-hier dimanche : Le central a amené 3152 personnes à Lucerne ; le Nord-Est, 11,465 ; le Gothard, 4219 ; le Jura-Simplon, 4168 ; le Brunig, 1614, soit au total 39,618 voyageurs, contre 15,939 le 4 juillet, jour officiel. Il faut y ajouter les personnes venues par bateau, voitures etc., au nombre de plusieurs milliers. Ce mouvement énorme s'est effectué sans perturbation sérieuse du service et sans accident.

Il a été vendu dimanche 10,357 cartes de fête.

Lundi matin, de bonne heure, les délégués des autorités cantonales et municipales de Lucerne, ainsi que les sociétés de cette ville, sont partis pour Sempach, où avait lieu la célébration habituelle de l'anniversaire de la bataille.

Au stand au revolver, a régné depuis le matin une grande animation. Le match international a commencé à 7 heures. Il est suivi avec intérêt par de nombreux tireurs et par le public. Le stand est extrêmement fréquenté. Le temps est superbe.

— Jusqu'à lundi à midi, la moitié des tireurs inscrits pour le match international au revolver avaient tiré leurs séries, et deux tireurs suisses, MM. Richardet et Roderer, qui occupèrent jusqu'alors le premier et le troisième rang, avec 435 et 427 points pour le maximum de 600. Le deuxième rang appartient à M. Py, capitaine d'infanterie à Belfort avec 428 points.

— Le match international de tir au revolver s'est terminé hier à 7 heures. Les résultats sont les suivants, sous réserve de la fixation du nombre de points par cartons : Suisse, 2141 ; France, 2064 ; Italie, 1888 ; Hollande, 1832 ; Belgique, 1331. Un tireur belge n'a pu prendre part au concours par suite d'indisposition — Les concurrents suisses pour le match ont obtenu les résultats suivants : Hess, Uster, 439 ; Richardet, La Chaux-de-Fonds, 435 ; Roderer, Saint-Gall, 427 ; Probst, Berne, 426 ; Stäheli, St-Gall, 414. — Le meilleur tireur français fait 428 points, le meilleur tireur hollandais, 419 ; le meilleur tireur italien, 418 ; le meilleur belge, 375.

En quel siècle vivons-nous ?

On lit dans *La Vérité*, un crâne journal, paraissant mensuellement à Genève, sous la direction de M. F. de Spengler, l'article suivant :

« Sur l'ordre des autorités fédérales, notre police genevoise s'est chargée d'annoncer à des jeunes Turcs qu'elle les flanquerait à la porte s'ils s'avisèrent de mal parler encore de leur maître et sultan.

J'admets à la rigueur — comme très discutable — cette théorie que les étrangers, en échange de l'hospitalité qu'ils reçoivent

Cependant, pour ne pas vous contrarier, je me contenterai de l'estropier. Si, par exemple, je lui coupais le nerf tibio-rotulien, ce serait un vice rédhibitoire qui vous autoriserait suffisamment à ne plus vouloir de lui pour votre époux.

— Mais vous-même Hector, si vous succombiez ! faisait mademoiselle Minxit de sa voix la plus tendre.

— Moi, qui ai mis à l'ombre les plus fins tireurs de l'armée : le brave Bellerive, le terrible Desrivières, le redoutable de Châteaufort, je succomberais par la rapière d'un chirurgien ! Mais vous m'insultez belle Arabelle, quand vous émettez un pareil doute. Vous ne savez donc pas que je suis sûr de mes coups d'épée, comme vous de vos coups d'aiguille. Désignez vous-même l'endroit où vous voulez qu'il soit frappé, je serai enchanté de vous faire cette galanterie.

Les voix s'éloignèrent ; mon oncle sortit de sa cachette et se remit tranquillement en route pour Clamecy, devisant en lui-même sur le parti qu'il avait à prendre.

XVIII

Ce que dit mon oncle en lui-même sur le duel

Monsieur de Pont-Cassé veut m'estropier, il l'a promis à mademoiselle Minxit, et un preux des mousquetaires n'est pas homme à manquer à sa parole.

Voyons un peu, que vais-je faire dans cette circonstance ? Dois-je me laisser tuer par M. de Pont-Cassé avec la docilité d'un caniche qu'explore le scalpel, ou décline-

de nous, doivent déposer à la frontière leurs opinions et le droit de les servir.

Mais voici qui est plus fort. L'autorité fédérale a réclamé des comptes à un journal, la *Gazette de Lausanne*, qui n'avait pas traité de galant homme le même maître et sultan.

Maître de qui ? sultan de quoi ?

C'est à n'y pas croire.

La *Gazette de Lausanne* dit qu'elle a « poliment » éconduit l'agent de l'autorité fédérale. Parfait ! Et l'autorité fédérale, que cela lui plaise ou non, devra quand même encaisser le camoulet.

En vérité, je me demande si nos gouvernants qui logent à Berne se font une idée très nette de leurs attributions. Quoi qu'ils se figurent, ils sont les mandataires au second degré, rien de plus, du peuple suisse, qui seul commande. Aussi, dans la règle, ne devraient-ils jamais remuer un doigt sans savoir si le peuple consulté, ne leur ordonnerait pas de remuer plutôt le pied.

Or, combien sont-ils, mes compatriotes qui consentiraient à s'aplatir devant le Grand Turc ?... J'en appelle à tous les Suisses, allemands ou welsches, fils de Tell ou fabriqués d'hier. Pour ma part, ça ne me va pas du tout de voir un de mes mandataires, M. Comtesse, par exemple, pour nommer le premier conseiller fédéral venu, faisant la bouche en cœur dans les anti-chambres de ce triste sire d'Abdul-Humide fiche-moi donc le Khan.

On ne m'empêchera pas de crier ce que je pense. Et je prétends que, si l'Europe avait fait son devoir, il y a belle lurette qu'elle aurait brûlé au fer rouge l'abcès gangreneux d'Yildiz Kiosk ; tandis que le babouin à bec de vautour qui se repaît dans cette immonde tanière serait exposé chez Bidet et civilisé à coups de trique par quelque solide Arménien, en admettant qu'on en découvre encore un.

Alors notre Conseil fédéral veut prendre fait de cause pour cette impériale fripouille ? Obéissant à je ne sais quelles considérations diplomatiques, il compte museler les gens de cœur qui, de trop loin, hélas ! crachent leur mépris à la face de ce sinistre guignol barbouillé de sang ?

Je le répète : En quel siècle vivons-nous ?

Car, en fait de Porte, la Suisse n'en doit connaître qu'une : celle où nous jettrons un jour, non pas des Turcs bien doués que leur Abdul dégoûte, mais les mouchards de ce despote exécrable, polygame, froussard, voleur et massacre-chrétiens.

Charles MARTINET.

P. S. — On me dit — et le renseignement provient d'une source qui n'a rien de suspect — que Munir bey se vante d'avoir acheté comptant le Conseil fédéral au prix de cent et quelques mille francs.

C'est pour rien !

Il faudrait savoir, cependant, si oui ou non Munir bey se moque de nous. Et, dans ce dernier cas, le Conseil fédéral ne manquera pas de corriger avec les égards qui lui sont dus, le digne valet de son maître. C. M.

rai-je l'honneur qu'il daigne me faire ! Il entre dans l'intérêt de M. de Pont-Cassé que j'aie sur des béquilles, soit ; mais je ne vois pas bien, moi, pourquoi je lui ferais ce plaisir. Je tiens très peu à Mlle Minxit, bien qu'elle soit parée d'une dot de cent mille francs ; mais je tiens beaucoup à la régularité de ma personne, et je suis, j'ose m'en flatter, assez joli garçon pour qu'on ne trouve pas cette prétention ridicule. Il faut, dites-vous, qu'un homme provoqué en duel se batte ; mais, s'il vous plaît, où cela se trouve-t-il ? est-ce dans les pandectes, dans les capitulaires de Charlemagne, dans les commandements de Dieu ou dans ceux de l'Eglise ? Et d'abord, M. de Pont-Cassé, entre vous et moi, la partie est-elle bien égale ? Vous êtes mousquetaire et je suis médecin ; vous êtes un artiste en fait d'escrime, et moi je ne sais guère manier que le bistouri et la lancette ; vous ne vous faites pas plus de scrupule, à ce qu'il paraît, de supprimer un membre à un homme que d'arracher une aile à une mouche, et moi j'ai horreur du sang, surtout du sang artériel ; accepter votre cartel, ne serait-ce pas aussi ridicule de ma part que si je consentais à courir sur la corde tendue d'après la provocation d'un funambule, ou à traverser un bras de mer sur le défi d'un professeur de natation ? Et quand bien même les chances seraient égales entre nous, quand on conclut un traité, il faut qu'on espère y gagner quelque chose ; or, si je vous tue, qu'y gagnerais-je ? et si je suis tué par vous, qu'y gagnerai-je encore !

(A suivre).

MON ONCLE

BENJAMIN

ROMAN SOCIAL

PAR
CLAUDE TILLIER

— Bravo, Benjamin ! bravo le peuple ! s'écria M. Minxit ne pouvant plus contenir sa joie. Vous voyez, mon gentilhomme, que tous les gens d'esprit ne sont pas à la cour.

— Vous en êtes plus que tout autre la preuve, monsieur Minxit, répondit le mousquetaire déguisant la mortification de sa défaite sous un front serein.

Pendant ce temps, tous les convives, excepté les deux gentilshommes, présentaient leurs verres à Benjamin et entrechoquaient cordialement le sien.

— A la santé de Benjamin Rathery, le vengeur du peuple méconnu et insulté ! s'écria M. Minxit.

Le dîner se prolongea fort avant dans la soirée. Mon oncle remarqua bien que mademoiselle Minxit avait disparu quelque temps après M. de Pont-Cassé ; mais il était trop préoccupé des applaudissements qu'on lui prodiguait pour faire attention à sa fian-

LE TOUR DU MONDE

FRANCE

Les congrégations et la loi. — Le *Siècle* dit qu'un grand nombre de demandes d'autorisation émanant de congrégations diverses sont parvenues depuis quelques jours au ministère de l'intérieur. Elles sont inscrites concurremment par les bureaux de l'intérieur et ceux de la direction de cultes. Ces demandes feront l'objet d'un rapport et de propositions que le gouvernement soumettra au Parlement dès la rentrée.

La clôture de la session. — Tous les journaux du matin commentent la clôture de la session parlementaire. Les journaux gouvernementaux, la *Lanterne* et le *Petit Parisien* en tête, constatent que la session a été brillante et féconde. Les organes de l'opposition se félicitent de la fin de l'agitation politique. Plusieurs d'entre eux, notamment le *Figaro*, l'*Autorité*, l'*Intransigent*, voient dans la lecture du décret de clôture, une mesure de prudence, les socialistes commençant à abandonner le ministère. La *République* constate que l'on a pu voir le président du Conseil dans une attitude de révolte orgueilleuse en face des socialistes qui, depuis trop longtemps, l'humiliaient. Les socialistes, dit ce journal, n'en revenaient pas.

RUSSIE

Belles récoltes. — Tandis qu'une chaleur torride et une sécheresse prolongées anéantissent les céréales dans la province de Saratow et la région du Volga, il y a lieu de prévoir une énorme récolte de blé d'hiver et de seigle dans les gouvernements de Kherson, de Bessarabie et de Podolie. Dans beaucoup de localités des districts d'Ananjiéff, de Kherson et de Jelissawetgrad, le seigle atteint une hauteur de deux mètres et demi, surmonté d'épis colossaux. Depuis la fameuse récolte de 1866 on n'avait pas vu le seigle prendre un pareil développement. Dans ces parages l'arpent de terrain produira, disent les connaisseurs, de soixante à quatre-vingts quintaux de grains.

EN PAYS NEUCHATELOIS

Conseil d'Etat. — Le Conseil a décidé de convoquer le Grand Conseil en session extraordinaire s'ouvrant le lundi 22 juillet 1901 à 21 1/2 heures après midi, au Château de Neuchâtel.

Les électeurs du Cercle de la Justice de Paix de La Brévine sont convoqués pour le 13 et 14 courant aux fins d'élire un assesseur.

DEMANDEZ PARTOUT

La Revue Kom-Hic

73 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LE PÈRE GORIOT

PAR

H. DE BALZAC

— Et alors je ne peux pas manger. Oh ! y a-t-il longtemps que je n'ai été tranquille avec elle comme nous allons l'être !

— Mais, lui dit Eugène, aujourd'hui le monde est donc renversé ?

— Renversé, dit père Goriot. Mais à aucune époque le monde n'a si bien été. Je ne vois que des figures gaies dans les rues, des gens qui se donnent des poignées de main et qui s'embrassent ; des gens heureux comme s'ils allaient tous dîner chez leurs filles, y gobichonner un bon petit dîner qu'elle a commandé devant moi au chef du café des Anglais. Mais, bah ! près d'elle le chicotin serait doux comme miel.

— Je crois revenir à la vie, dit Eugène.

— Mais marchez donc, cocher, cria le père Goriot en ouvrant la glace de devant. Allez donc plus vite, je vous donnerai cent sous pour boire si vous me menez en dix minutes là où vous savez.

Du entendant cette promesse, le cocher traversa Paris avec la rapidité de l'éclair.

La vie locale

Aux horlogers. — L'union fait la force. Cette belle devise doit surtout avoir son application chez toutes les personnes du même métier. Les localités qui nous environnent ont réussi à grouper sous les plis de la bannière syndicale la presque totalité des horlogers, planteurs, repasseurs, démonteurs et remonteurs. La Chaux-de-Fonds ne veut ni ne peut pas rester en arrière. Nous qui sommes des enfants de la capitale mondiale de l'horlogerie, qui sommes également ces montagnards réputés par leur courage et leur énergie, nous voudrions prouver que nous n'avons pas dégénéré.

Au contraire, que tous les horlogers et non seulement les travailleurs aux pièces mais aussi les visiteurs et employés au mois ou à l'année prêtent leur concours efficace pour édifier un syndicat dont la puissance marche de pair avec le développement de notre grande localité.

Conservons nos salaires et nos prix, défendons qu'on avilisse davantage notre belle industrie, procurer même à nos adhérents les avantages d'une société mutuelle, voilà le but vers lequel doivent tendre les efforts de tous les ouvriers soucieux de leur avenir et de celui de leur famille.

Laissons de côté toute question politique ou religieuse, levons-nous tous et marchons comme un seul homme pour la sauvegarde de nos intérêts les plus sacrés.

Le comité du Syndicat local est à la disposition de tous les collègues qui désirent travailler courageusement à l'œuvre commune. Il siègera jusqu'à nouvel ordre à l'Hôtel-de-Ville, 2^{me} étage, tous les mardis et vendredis, à 8 1/2 h. du soir.

Il invite donc chaleureusement tous les ouvriers travaillant aux parties précitées, à s'y rendre nombreux, qu'ils soient convoqués ou non.

Qu'on se le dise et que chacun fasse son devoir.

Pour le Syndicat des repasseurs, remonteurs, démonteurs et planteurs d'échappements,

LE COMITÉ.

Sous-officiers. — L'époque de la fête centrale des sous-officiers, qui aura lieu à Vevey, les 3, 4 et 5 août prochain, s'avance. Tout permet d'espérer que cette solennité sera, cette fois, particulièrement brillante, étant donnés les grands préparatifs faits par la ville de Vevey pour recevoir ses hôtes et le fait que la fête aura pour cadre un des plus beaux coins du pays suisse. — Un autre puissant attrait sera celui de l'Exposition cantonale vaudoise, dont les portes sont ouvertes depuis fin juin et qui attire journellement à Vevey une foule de curieux. On sait que toute une combinaison de fêtes successives doivent se greffer sur l'organisation de l'Exposition, et la fête centrale des sous-officiers ne sera pas le moindre joyau de ce cette brillante couronne,

— Il ne va pas, ce cocher, disait le père Goriot.

— Mais où me conduisez-vous donc, lui demanda Rastignac.

— Chez vous, dit le père Goriot.

La voiture s'arrêta rue d'Artois. Le bon homme descendit le premier et jeta dix francs au cocher avec la prodigalité d'un homme veuf qui, dans le paroxysme de son plaisir, ne prend garde à rien.

— Allons, montons, dit-il à Rastignac en lui faisant traverser une cour et le conduisant à la porte d'un appartement situé au troisième étage, sur le derrière d'une maison neuve et de belle apparence. Le père Goriot n'eut pas besoin de sonner. Thérèse, la femme de chambre de madame de Nucingen, leur ouvrit la porte. Eugène se vit dans un délicieux appartement de garçon, composé d'une antichambre, d'un petit salon, d'une chambre à coucher et d'un cabinet ayant vue sur un jardin. Dans le petit salon dont l'ameublement et le décor pouvaient soutenir la comparaison avec ce qu'il y avait de plus joli, de plus gracieux, il aperçut, à la lumière des bougies, Delphine, qui se leva d'une causeuse, au coin, du feu, mit son écran sur la cheminée, et lui dit avec une intonation de voix chargée de tendresse : — Il a donc fallu vous aller chercher, monsieur qui ne comprenez rien.

Thérèse sortit. L'étudiant prit Delphine dans ses bras, la serra vivement et pleura de joie. Ce dernier contraste entre ce qu'il voyait et ce qu'il venait de voir, dans un jour où tant d'irritations avaient fatigué son cœur et sa tête, détermina chez Rastignac un accès de sensibilité nerveuse.

autant par son importance que par l'intérêt tout particulier que nos confédérés vaudois vouent à ce qui touche au militaire.

Les sous-officiers de la Chaux-de-Fonds ne voudront pas rester en arrière et ne manqueront pas cette excellente occasion de jouir d'une charmante et peu coûteuse promenade, tout en fraternisant avec leurs camarades de toute la Suisse.

La section de notre ville est donc convoquée pour mercredi 10 courant, au local habituel, brasserie Müller, rue S. Pierre n° 10, à 8 heures et demie du soir, pour entendre les communications du Comité relatives à cette fête.

Tous les membres sont instamment priés d'y assister. Une invitation spéciale s'adresse particulièrement aux jeunes sous-officiers qui ne font pas encore partie de la section. Il pourront être reçus dans cette assemblée.

Important pour les personnes sourdes. Les tympans artificiels en or de l'Institut Hollebeke, sont reconnus les seuls efficaces contre la surdité, bruits dans la tête et dans les oreilles. Un fonds permanent soutenu par les dons de patients reconnaissants, autorise le dit institut à les fournir gratuitement aux personnes qui ne pourraient se les procurer. S'adresser Institut Hollebeke, Kenway House, Earl's Court, Londres W. Angleterre.

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Kehl, 8 juillet. — Le 19^{me} bataillon de pontonniers procédait lundi matin à des exercices sur le Rhin au-dessus du pont de Kehl, lorsqu'un bateau, dans lequel se trouvaient seize hommes, a chaviré. Neuf hommes ont pu être sauvés, les autres se sont noyés. Deux cadavres ont été retrouvés jusqu'à présent.

Lucerne, 9 juillet. — La soirée d'hier à la cantine, à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Sempach, a été très réussie. Différents tableaux ont été représentés par des sociétés de la ville ; le tableau de la bataille de Sempach, en particulier, a soulevé l'enthousiasme. Dans la cantine, la foule était considérable.

Grindelwald, 9 juillet. — Un touriste zurichois, Hans Næf, accompagné d'un guide et d'un porteur, faisant une ascension à la Jungfrau par le Roththal, a été atteint par une avalanche. Il a été tué, ainsi que le porteur.

Le guide, qui était blessé, a été rejoint par une colonne de secours.

Londres, 9 juillet. — Une dépêche de Shanghai au *Standard*, suivant des avis de Pékin, dément la nouvelle de la révolte du général Toung-Fu-Siang.

— Je savais bien, moi, qu'il t'aimait, dit tout bas le père Goriot à sa fille pendant qu'Eugène abattu gisait sur la causeuse sans pouvoir prononcer une parole ni se rendre compte encore de la manière dont ce dernier coup de baguette avait été frappé.

— Mais venez donc voir, lui dit madame de Nucingen en le prenant par la main et l'emmenant dans une chambre dont les tapis, les meubles et les moindres détails lui rappelaient, en de plus petites propositions, celle de Delphine.

— Il y manque un lit, dit Rastignac.

— Oui, monsieur, dit-elle en rougissant et lui serrant la main.

Eugène la regarda, et comprit, jeune encore, tout ce qu'il y avait de pudeur vraie dans un cœur de femme aimante.

— Vous êtes une de ces créatures que l'on doit adorer toujours, lui dit-il à l'oreille. Oui, j'ose vous le dire, puisque nous nous comprenons si bien : plus vif et sincère est l'amour, plus il doit être voilé, mystérieux. Ne donnons notre secret à personne.

— Oh ! je ne serai pas quelqu'un moi, dit le père Goriot en grognant.

— Vous savez bien que vous êtes nous, vous...

Ah ! voilà ce que je voulais. Vous ne ferez pas attention à moi, n'est-ce pas ? J'irai, je viendrai comme un bon esprit qui est partout, et qu'on sait être là sans le voir. Eh bien Delphinette, Ninette Dedel ! n'ai-je pas eu raison de te dire : « Il y a un joli appartement rue d'Artois, meublons-le pour lui ! » Tu ne voulais pas. Ah ! c'est moi qui suis l'auteur de ta joie, comme je suis

Londres, 9 juillet. — Suivant une information officielle, le nombre des habitants des Indes qui ont été secourus la semaine dernière, pour cause de famine, a été de 380,000.

Lord Cranborne a déclaré à la Chambre des communes que, depuis quatre mois, les Boers ont perdu huit mille hommes, morts, blessés et prisonniers.

Les forces anglaises dans le sud de l'Afrique sont de 231,000 hommes, dont 14,000 malades.

Boulangerie Coopérative

et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôts

Pain blanc à 30 centimes
1^{re} qualité à 30 le kilo.

On porte à domicile

Avis aux agriculteurs et industriels
— Poids public —

Fr. 10

les 3 mètres Cheviot Victoria p. l. 140 cm. larg.

pour un vêtement très solide. 4000 dessins de fabrication toute première. *Etoffes pour dames et draperie hommes* de qualités courantes jusqu'aux nouveautés élégantes. Vente en détail à de réels prix de gros. Échantillons franco. 2

Maison STAPEL & Co, Zurich

CIGARES

200 Veveys courts	fr. 1.85
200 Rio-Grande paq. de 10	2.45
200 Virginie	2.85
200 Flora Brésil	3.10
200 Roses des Alpes Forstenland	3.45
200 Vérit. Ormonds	3.85
125 1 ^{re} Brissago	3.10
100 petits allemands fins	1.90
100 Havannas coniq.	2.45
100 Edelweis Herzog	2.95
100 Sumatra	4.80
200 gr. boîtes d'allum. à souffre	9.—
1000 boîtes d'allum. suéd.	13.—

Pour chaque envoi joli cadeau. Repr. en cas de non convenance.

Winiger, dép. de fabrique Boswyl. Adresse pour la Suisse orientale : Winiger, Romanshorn.

JAMBONS

peu salés, bien fumés	10 kg ^{es}	fr. 12.70
Jambons pick-nick ext. tendre		13.40
Filets sans graisse et os		14.40
Saindoux garanti pur		12.80
vérit. Salamis de Milan pr. k ^o		3.—
Saucisses 50 pièces		7.50
Fromage maigre, tendre et mûr		5.40
Poires nouv. sèches		4.—
Châtaignes sèches		2.80
Sucre pilé		4.—
Sucre carré		4.90
Rosines nouv. caisse de 5 kg		2.60
Ingrédients pour 150 l. de cidre		3.50
Ingrédients » » » vin		4.35

Winiger, mais. de gros, Boswyl. Adresse pour la Suisse orientale : Winiger, Romanshorn.

Tabac à fumer

5 kg. améric. donx et fin	fr. 1.95 et 2.30
5 kg. fin Pays-Bas	3.20 et 3.80
5 kg. Tabac surfin	4.90 et 5.60
50 cig. et pipe gratuitement pour chaque envoi.	

Winiger, dép. de fabrique Boswyl. Adresse pour la Suisse orientale : Winiger, Romanshorn.

l'auteur de tes jours. Les pères doivent toujours donner pour être heureux. Donner toujours, c'est ce qui fait qu'on est père.

— Comment ? dit Eugène.

— Oui, elle ne voulait pas, elle avait peur qu'on ne dit des bêtises, comme si le monde valait le bonheur ! mais toutes les femmes rêvent de faire ce qu'elle fait...

Le père Goriot parlait tout seul, madame de Nucingen avait emmené Rastignac dans le cabinet où le bruit d'un baiser retentit, quelque légèrement qu'il fût pris. Cette pièce était en rapport avec l'élégance de l'appartement, dans lequel d'ailleurs rien ne manquait.

— A-t-on bien deviné vos vœux ? dit-elle en revenant dans le salon pour se mettre à table.

— Oui, dit-il, trop bien. Hélas ! ce luxe si complet, ces beaux rêves réalisés, toutes les poésies d'une vie jeune, élégante, je les sens trop pour ne pas les mériter ; mais je ne puis les accepter de vous, et je suis trop pauvre encore pour...

— Ah ! ah ! vous me résistez déjà, dit-elle d'un petit air d'autorité railleuse en faisant une de ces jolies moues que font les femmes quand elles veulent se moquer de quelque scrupule pour le mieux dissiper.

Eugène s'était trop solennellement interrogé pendant cette journée, et l'arrestation de Vautrin, en lui montrant la profondeur de l'abîme dans lequel il avait failli rouler, venait de trop bien corroborer ses sentiments nobles et sa délicatesse pour qu'il cédât à cette caressante réfutation de ses idées généreuses.

(A suivre.)



RESTAURANT
Populaire Anti alcoolique
Ouverture du Grand Restaurant, Modèle de Zurich
SERRE 16
„L'AURORE“
LE SAMEDI 13 JUILLET 1901

Bons diners avec dessert à 50 et 60 ct. — Restauration à la ration et à la carte à toute heure. — Service soigné. Jambon, cervelas, salamis, sardines et thon. — Tous les lundis gâteau au fromage. — Tous les samedis soir tripes simples ou assorties. — PRIX SANS CONCURRENCE.

Salle pour familles, tables spéciales pour dames seules
CANTINE à 11 1/2 h.

Bière, cidres, Vins excellents depuis 30 à 50 et 80 la bout. Limonades, sirops, smart, kola, gingembre. — Thés de choix.

Billard neuf Installation moderne Jeux nouveaux Garage pour vélos
A. SCHMIDT.



PAIEMENT
de
L'IMPOT COMMUNAL

Tous les contribuables internes et externes de la circonscription communale sont prévenus que la perception du second terme de l'impôt communal pour 1901, s'effectuera à l'Hôtel communal, rue de la Serre n° 23, au rez-de-chaussée, salle n° 2, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir.

On rappelle les dispositions suivantes de la Loi sur les impositions communales :

Art. 21. — Tout contribuable qui n'aura pas acquitté sa contribution trente jours après l'échéance, sera invité par l'autorité communale à venir se libérer, et rendu attentif à la surtaxe établie par l'article 22.

Art. 22. — A défaut de paiement dans la quinzaine qui suivra cette invitation, le contribuable sera passible d'une surtaxe ajoutée à son impôt; cette surtaxe ne pourra jamais être inférieure à 20 centimes ni supérieure au 5% de la somme due.

De plus, il sera procédé contre les retardataires conformément à la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes.

Le mandat d'impôt certifié exact par le Directeur des Finances de la Commune, tiendra lieu de titre exécutoire.

Dispositions spéciales

Si le paiement du second terme n'est pas opéré au 5 septembre inclusivement, le retardataire sera passible de la surtaxe de 5% sur toute la somme qui reste en souffrance.

Seuls, les militaires en activité de service à l'échéance des délais de paiement seront libérés de la surtaxe, mais à condition qu'ils acquittent leur impôt dans la quinzaine qui suit leur libération du service. On n'admet aucun autre motif d'excuse de la part des retardataires.

La Chaux-de-Fonds, le 29 Juin 1901.

Au nom du Conseil communal :

Le Secrétaire, E. TISSOT. Le Président, Paul MOSIMANN.

A la VILLE de RIO

Maison spéciale de cafés

AVIS AUX OUVRIERS

Café extra garanti depuis 65 centimes la livre

IMMENSE CHOIX DE CAFÉS ET THÉS

La seule Maison ne vendant que les cafés

A LA VILLE de RIO

On moule le café au Magasin

19, Rue Daniel JeanRichard, Chaux-de-Fonds

Glaces

en TOUS GENRES

PRIX

défiant toute concurrence

GRAND CHOIX D'ENCADREMENTS

Se recommande,

CH[®] BRÄNDLÉ.

Magasin Rue Léopold-Robert 47

MARIAGES

ALLIANCE DES FAMILLES

RUE NUMA DROZ 90, à LA CHAUX-DE-FONDS

Maison de 1^{er} ordre

On s'occupe de toutes les positions.

Discretion absolue.

S'adresser à M^{me} C. KUNZER, rue Numa Droz 90.

**Vous agissez
sagement**

en visitant mes Articles d'été, car ceux-ci se vendent à des prix exceptionnels de bon marché, qui sont mentionnés ci-dessous, ni plus ni moins.

Un veston Lustre, tout doublé, seulement

10 fr.

Un Veston Panama, tout doublé, seulement

12 fr.

Un Veston Alpaga, tout doublé, seulement

14 fr.

Un Veston Gloria, tout doublé seulement

16 fr.

Gilets blancs, fantaisie et alpaga

de 5.50 à 7 fr.

Un Veston de bureau

4 et 8 fr.

Un Habit de garçon, lavable, n° 1 seulement

3.50 fr.

Un complet lavable, pour hommes, seulement

15 et 16 fr.

Costumes d'enfants et de jeunes gens

depuis **6** fr.

Pantalons pour velocemen

à **10** fr. et **11** fr.

Vestons pour velocemen, seulement

8 fr.

Ainsi que le meilleur Complet en Cheviot et laine peignée, drap pure laine, brun, bleu et noir, veston un ou deux rangs, et en drap nouveauté et fantaisie. Pardessus mi-saison en toutes nuances jusqu'à 120 cm. de thorax, seulement

35 Fr.

J. NAPHTALY

9, Rue Neuve, 9

LA CHAUX-DE-FONDS

Magasin ouvert

le dimanche

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Edouard SCHNEIDER

RUE DU SOLEIL, 4

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

Toujours bien assorti en viande de bœuf, veau, mouton, porc, 1^{re} qualité aux prix les plus réduits. Tous les jours LAPINS FRAIS et saucisse à rôtir fraîche. — Tous les mardis boudins frais. — Excellente saucisse à la viande et an foie, bien conditionnée. — Beau lard fumé à 85 ct. le 1/2 kilo. Se recommande.

CONTRE LA TOUX, L'ASTHME

Le catarrhe pulmonaire, l'enrouement, la grippe, l'oppression et autres maux de poitrine analogues, les Pectorines du Dr J. J. Hohl sont depuis 40 ans d'un usage général. Elles sont admises par les autorités sanitaires et même beaucoup recommandées par nombre de sommités médicales. Ces tablettes, d'un goût très agréable, se vendent en boîtes de 80 cts. et 1 Fr. 20 dans les pharmacies. H4638Q 401

Chapellerie

J. VERTHIER

RUE NEUVE 10

CHAPEAUX DE FEUTRE

CHAPEAUX DE SOIE

CASQUETTES

Grand choix de Parapluies

CRAVATES

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX DE PAILLE

Grand choix de BÉRETS

RUE NEUVE 10

Au Lion

10, Place Neuve, Marché 10

Magasin de chaussures

GRAND CHOIX POUR

Enfants

Dames et

Messieurs

Prix modérés

Se recommande,

G. STUSSI.

On demande un bon graveur à l'atelier Ch^s-Aug. ZIMMERMANN, Daniel JeanRichard 13.

**Police
du Cimetière**

Le public est avisé que conformément à l'article 85 du Règlement sur les inhumations et le cimetière communal de La Chaux-de-Fonds, tous les monuments, jardins et plantations non entretenus, seront enlevés d'ici au 31 août 1901, s'il n'est pas pourvu à leur remise en état.

La Chaux-de-Fonds, le 26 juin 1901.

Direction de Police.

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27 Parc 54 Industrie 1
111, Demoiselle, 111

AUX AMATEURS

de

vrais vins français

Un voyage d'achat fait dans les vignobles de Villié, Morgon, Fleurie et Beaujeu, nous permet d'offrir un véritable

BEAUJOLAIS NOUVEAU

ouvert à 55 c. le litre

Beaujolais vieux, bouché, 75 c. le lit. sans verre
Saint-Georges » 75 c. »
Mâcon » 60 c. »

FROMAGES

Liquidation de 200 pièces de fromage maigre de trois qualités différentes à des prix sans concurrence, à la laiterie rue du Collège 8.

Se recommande,

F. Stotzer.

Myrtilles, premier choix

Caisse 5 kg. fr. 2.25; 15 kg. fr. 5.75 franco contre remboursement. Morganti, frères, Lugano.

Imprimerie de « La Sentinelle »

TRAVAUX D'IMPRESSION
en tous genres